Organisation des groupes

Le groupe 1 :

▪ **Premier semestre de l'année n : du 05 janvier au 30 juin 2027** acquisition des fondamentaux à l'HEDAC à plein temps. (72h de MAPP à 100 % en présentiel – soit 22,50 % des fondamentaux).

▪ **Second semestre de l'année n : du 05 juillet au 31 décembre 2027** stage PPI à plein temps (possibilité d'inversion avec le stage final).

▪ **Premier semestre de l'année n+1 : du 03 janvier au 30 juin 2028** stage final en cabinet d'avocats à plein temps (possibilité d'inversion avec le stage PPI) avec néanmoins des épreuves orales et écrites de contrôle continu.

Le groupe 2 :

▪ **Premier semestre de l'année n : du 05 janvier au 30 juin 2027** acquisition des fondamentaux, tronc commun (248h – soit 77,50 % des fondamentaux) et de la majeure (72h de MAPP à 100 % en présentiel – soit 22,50 % des fondamentaux), à l'HEDAC en alternance (cabinet ou autres) avec cours le matin, dont 53,50 % et stage l'après-midi.

▪ **Second semestre de l'année n : du 05 juillet au 31 décembre 2027** stage PPI (possibilité d'inversion avec le stage final) à plein temps.

▪ **Premier semestre de l'année n+1 : du 03 janvier au 30 juin 2028** stage final en cabinet d'avocats à plein temps (possibilité d'inversion avec le stage PPI) avec néanmoins des épreuves orales et écrites de contrôle continu.

ATTENTION EN FONCTION DES EFFECTIFS DE CHACUN DES GROUPES ET DES CHOIX DE MAJEURE ET DE MAPP FORMULÉS PAR LES ÉLÈVES AVOCATS DU GROUPE 2, CERTAINS D'ENTRE-EUX AURONT LEURS MAPP DISPENSÉS AU SECOND SEMESTRE AUX LIEU ET PLACE DU PREMIER SEMESTRE (72h de MAPP à 100 % en présentiel – soit 22,50 % des fondamentaux).

Le groupe 3 :

▪ **Premier semestre de l'année n : du 05 janvier au 30 juin 2027** PPI (élèves avocats inscrits en Master 2 de Droit, LLM, DU…ou stage PPI classique de 6 mois à plein temps hors cabinet d'avocats en France) ou inversion avec stage « final » en cabinet (de 6 mois).

▪ **Second semestre de l'année n : du 1er septembre au 31 décembre 2027** période d'acquisition des fondamentaux à plein temps avec : - Un stage découverte de deux mois **du 1er juillet au 31 aout 2027** ou complément PPI de deux mois (stage ou formation) à plein temps ;
- De septembre à décembre de l'année n : enseignements à l'HEDAC et/ou au sein des cabinets partenaires à plein temps et en présentiel ;

▪ **Premier semestre de l'année n+1 : du 03 janvier au 30 juin 2028** stage final en cabinet d'avocats ou inversion stage PPI à plein temps. Avec néanmoins des épreuves orales et écrites de contrôle continu.

Le groupe 4 : contrat d'apprentissage

▪ **Premier semestre de l'année n : du 05 janvier au 30 juin 2027** PPI (élèves avocats inscrits en Master 2 de Droit, LLM, DU…ou stage PPI classique de 6 mois à plein temps hors cabinet d'avocats en France) ;

▪ **du 1er juillet au 31 aout 2027** : prolongation du stage PPI, stage découverte ou vacances.

▪ **du 1er septembre 2027 au 31 aout 2028** contrat d'apprentissage d'un an en cabinet d'avocats :

- **du 1er septembre au 31 décembre 2027** : contrat d'apprentissage avec acquisition de la majeure des fondamentaux (72h de MAPP à 100 % en présentiel – soit 22,50 % des fondamentaux) ;

- **du 03 janvier au 31 aout 2028** : contrat d'apprentissage avec acquisition du tronc commun des fondamentaux (248h – soit 77,50 % des fondamentaux : cours le matin, dont 69 % en distanciel et 31 % en présentiel, et après-midis en cabinet) avec néanmoins des épreuves orales et écrites de contrôle continu.

Le groupe 5 :

▪ **Premier semestre de l'année n : du 05 janvier au 30 juin 2027** PPI (élèves avocats inscrits en Master 2 de Droit, LLM, DU…ou stage PPI classique de 6 mois à plein temps hors cabinet d'avocats en France) ou inversion avec stage « final » en cabinet (de 6 mois).

▪ **Second semestre de l'année n : du 1er juillet au 31 décembre 2027** acquisition de la majeure des fondamentaux (72h de MAPP à 100 % en présentiel – soit 22,50 % des fondamentaux) avec stage en cabinet d'avocats en alternance.

▪ **Premier semestre de l'année n+1 : du 03 janvier au 30 juin 2028** acquisition du tronc commun des fondamentaux (248h – soit 77,50 % des fondamentaux) à l'HEDAC avec stage en cabinet d'avocats en alternance (cours le matin, dont 69 % en distanciel et 31 % en présentiel, et après-midis en Cabinet) avec néanmoins des épreuves orales et écrites de contrôle continu.

Pour tous les groupes :

- **Possibilités exceptionnellement de cours résiduels lors de l'année n+1 pour des raisons pédagogiques.**
- **Contrôle continu (consultation et acte en 5h00) en fin des enseignements de cours du tronc commun.**
- **Contrôle continu écrit (consultation et acte en 5h00) et oral (déontologie) au premier semestre de n+1 (2 écrits)**
- **Oraux du CAPA en septembre pour la première session et mi-octobre pour la seconde session de l'année n+1.**
- **Remise des CAPA octobre / novembre.**